



## Signature du Plan rail Midi-Pyrénées

crédit photo : David Bécus

Mercredi 25 juillet 2007  
*Toulouse - Hôtel de Région*

**Service de presse Région Midi-Pyrénées** : Sandrine LOCCI – Dp645/07  
tél : 05 61 33 56 31 - 06 16-33-77-66 - fax : 05 61 33 50 16 - Courriel : [midipy.press@cr-mip.fr](mailto:midipy.press@cr-mip.fr)

**Service de presse SNCF**  
**Service de presse Réseau Ferré de France**



## **DOSSIER DE PRESSE**

### **Signature du plan rail Midi-Pyrénées**

<b>Plus de 820 M€ pour le renouvellement et la modernisation du réseau ferré de Midi-Pyrénées .....</b>	<b>3</b>
<b>Un audit inédit en France.....</b>	<b>4</b>
<b>Le plan rail Midi-Pyrénées .....</b>	<b>5</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>7</b>

# Plus de 820 M€ pour le renouvellement et la modernisation du réseau ferré de Midi-Pyrénées

Martin MALVY, président de la Région Midi-Pyrénées, Hubert du MESNIL, président de Réseau ferré de France, Anne-Marie IDRAC, présidente de la SNCF, en présence de Jean-François CARENCO, préfet de région, signent mercredi 25 juillet le « Plan rail Midi-Pyrénées ».

Ce Plan, qui inclut les opérations inscrites au contrat de projets, prévoit plus de 820 millions d'euros pour renouveler et développer le réseau ferroviaire régional d'ici à 2013. Il s'agit du **premier programme de cette ampleur conclu en France** pour le renouvellement et le développement du réseau régional sur lequel circulent essentiellement des Trains Express Régionaux (TER), réseau particulièrement vieillissant en Midi-Pyrénées.

**La Région Midi-Pyrénées**, qui agit ainsi hors compétence obligatoire, **s'engage à hauteur de 500 millions d'euros** dans le Plan rail. Les premières opérations seront lancées dès la fin de l'année 2007. Les travaux de renouvellement complet de ligne démarreront fin 2008. L'ensemble des opérations de renouvellement devra être achevé en 2013.

**Réseau ferré de France**, maître d'ouvrage, **investira près de 200 millions d'euros** pour ce plan, dont 138 millions pour les opérations de renouvellement.

La SNCF, qui interviendra comme maître d'ouvrage délégué de RFF, va créer en Midi-Pyrénées **une équipe de 50 experts spécialement affectée à ce Plan**.

Depuis le premier plan régional des transports, mis en place en 2000 par le Conseil régional, le nombre de dessertes régionales quotidiennes est passé de 150 à 348, et la fréquentation, pendant la même période, est passée de 5 à 10 millions de voyages par an.

# Un audit inédit en France

**Midi-Pyrénées est la seule région en France à avoir engagé un audit sur l'état de son réseau ferré.**

Suite à la réalisation en 2005 d'un audit national mené par Réseau ferré de France (RFF), la Région et RFF ont décidé de réaliser une mission d'expertise sur :

- l'état actuel des infrastructures du réseau desservi par les trains régionaux organisés par la Région Midi-Pyrénées
- les investissements qui seraient nécessaires pour pérenniser les dessertes actuelles
- les besoins spécifiques et projetés pour permettre la mise en place d'un cadencement généralisé des dessertes régionales.

Cette expertise avait pour but de connaître l'état du réseau et de déterminer les besoins financiers permettant sa remise à niveau et les projets de développement à court terme et à horizon 2013.

La Région a co-financé cette étude à hauteur de 50 % de son montant, soit 300 000 euros. RFF, maître d'ouvrage et gestionnaire du Réseau ferré national, en a assuré le pilotage en y associant la Région.

Cette étude dont les conclusions ont été rendues en février 2007, a été confiée au cabinet suisse SMA qui s'est entouré de différents experts.

Le diagnostic a confirmé que la poursuite des pratiques de maintenance et des budgets actuels qui lui sont consacrés conduirait inévitablement à terme à la fermeture de l'ensemble du réseau ferré de Midi-Pyrénées à l'exception des axes Agen-Toulouse-Castelnaudary et Brives-Montauban.

# Le plan rail Midi-Pyrénées

Afin de mettre un terme au déclin programmé de l'infrastructure ferroviaire, la Région a décidé, hors compétence, au-delà de l'effort qu'elle consent à travers les péages versés à RFF pour l'entretien du réseau (20 millions d'euros annuels) et en complément du contrat de projet 2007-2013, d'engager un Plan rail portant son propre investissement à 500 millions d'euros.

Le protocole signé le 25 juillet par la Région, RFF et la SNCF a pour objet de préciser le cadre général des engagements réciproques des parties pour la réalisation d'un programme d'investissements exceptionnel, complémentaire au programme défini par le volet ferroviaire du contrat de projets entre l'Etat et la Région Midi-Pyrénées.

Ce programme portant le montant total des investissements à plus de 820 millions d'euros doit accélérer la modernisation (développement et renouvellement) du réseau ferré national où circulent des TER conventionnés Midi-Pyrénées.

- **Périmètre d'application du plan rail**

1. Les opérations de renouvellement de lignes prévues dans le Contrat de projets et le protocole sont les suivantes :
  - Portet Saint-Simon – Latour de Carol
  - Empalot – Auch
  - Toulouse – Rodez
  - Saint-Sulpice sur Tarn – Mazamet
  - Figeac – Bagnac
  - Tessonnières – Capdenac
  - Brive – Rodez
  - Rodez-Séverac-Millau
  - Montréjeau-Luchon
2. Un programme complémentaire de développement

Ce programme complémentaire de développement comportera des opérations d'augmentation de la capacité sur le Quart Nord-Est et pourra comporter la réalisation d'investissements sur les dessertes périurbaines tels que des aménagements favorisant la multimodalité avec la ligne B du métro à Labège et/ou à La Vache, l'aménagement de la signalisation entre Toulouse et Escalquens ou favorisant la régularité telle que la télésurveillance des installations sur la ligne de l'Ariège (Portet – Ax-les-Thermes), le doublement de la section de voie entre Saint Sulpice et le tunnel de Seillan, l'adaptation du système de signalisation entre Toulouse et Tessonnières, entre Lavaur et Saint Sulpice, entre Carmaux et Naucelle, l'aménagement d'un croisement dynamique entre Baraqueville et Naucelle.

Le montant de ces opérations est estimé à :

- 13 M€ pour le redécoupage du block entre Toulouse et Escalquens,
- 0,7 M€ pour la télésurveillance des installations sur la ligne de l'Ariège,
- 53 M€ pour le doublement de la section de voie entre Saint Sulpice et le tunnel de Seillan,
- 24 M€ pour l'adaptation du système de signalisation entre Toulouse et Tessonnières,
- 6 M€ pour le BAPR entre Lavaur et Saint Sulpice,
- 35 M€ pour l'aménagement d'un croisement dynamique entre Baraqueville et Naucelle

- **Les travaux**

La maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des opérations sur le réseau ferré national sera assurée par RFF.

Afin de réaliser de manière optimisée ce programme, les travaux seront réalisés section de ligne par section de ligne, et sauf exception sous fermeture des voies aux circulations commerciales.

RFF confiera à la SNCF au moins 80% du montant des opérations dans le cadre de mandats de maîtrise d'ouvrage incluant les missions de maîtrise d'œuvre.

La SNCF s'engage à créer à Toulouse une structure de pilotage (maîtrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre générale) des divers projets prévus par le protocole et à mettre à la disposition de cette structure les moyens d'études et de réalisation permettant de respecter le planning des travaux.

Les opérations consistent à procéder au renouvellement complet des constituants de la voie des sections de ligne concernées ainsi qu'au renouvellement des constituants des ouvrages d'art et aux travaux sur ouvrages en terre sans lesquels les risques de perturbations aux circulations ferroviaires (mise en place de ralentissements notamment) dans les 10 ans à venir sont jugés importants, quel que soit le niveau d'entretien assuré. Elles pourront également porter sur le renouvellement d'Installations Fixes de Tractions Electriques (IFTE) et de Signalisation et Sécurité (SES) nécessaires au maintien de l'infrastructure.

La consistance détaillée du programme sera définie puis arrêtée section de ligne par section de ligne par un comité de programmation composé de représentants de la Région et de RFF, avec l'appui technique de la SNCF.

# Annexes

Opérations inscrites au Contrat de Projet 2007-2013

Programme exceptionnel plan rail 2007-2013 : montant et calendrier

Dépenses de renouvellement et de grosses réparations décidées par RFF de juillet 2007 à 2008

Carte du réseau ferré de Midi-Pyrénées

ANNEXE 1 : OPERATIONS INSCRITES AU CONTRAT DE PROJET 2007-2013

Engagements financiers aux conditions économiques de réalisation (en millions d'euros)

opérations	Coût total opération	ETAT	REGION	RFF	Autres : Collectivités -SNCF-FEDER
<b>Article 11 : LGV Bordeaux - Toulouse : Etudes, Acquisitions Foncières et ses raccordements au réseau classique</b>	<b>39,00</b>	<b>10,00</b>	<b>6,00</b>	<b>10,00</b>	<b>13,00</b>
<i>Etudes préliminaires et APS</i>	36,00	9,00	5,00	9,00	13,00
<i>Etude et AF de la mise à 4 voies du tronçon Toulouse - Saint Jory</i>	3,00	1,00	1,00	1,00	0,00
<b>Article 12 : Moderniser le réseau et améliorer le niveau de service</b>	<b>308,00</b>	<b>82,00</b>	<b>130,20</b>	<b>62,75</b>	<b>33,05</b>
<b>12.1 Le développement du réseau régional</b>	<b>218,00</b>	<b>52,00</b>	<b>100,20</b>	<b>32,75</b>	<b>33,05</b>
<b>12.1.1 : Le développement du pôle multimodal Toulouse-Matabiau</b>	<b>23,00</b>	<b>7,17</b>	<b>7,17</b>	<b>3,50</b>	<b>5,16</b>
<i>Etudes d'accessibilité à la gare de Toulouse-Matabiau</i>	3,00				
<i>Bloc central</i>	20,00			(1)	(2)
<b>12.1.2 : Développement des lignes ferroviaires du Quart Nord Est</b>	<b>117,50</b>	<b>19,00</b>	<b>67,20</b>	<b>17,62</b>	<b>13,68</b>
<i>Doublement de la voie entre Toulouse et Montrabe</i>	60,80			(1)	(2)
<i>Installation de 2 BAPR entre Tessonnières et Naucelle et d'1 point de croisement à Tanus</i>	56,70			(1)	(2)
<b>12.1.3 : Développement des lignes et consolidation du cadencement Quart Sud-Ouest</b>	<b>77,50</b>	<b>25,83</b>	<b>25,83</b>	<b>11,63</b>	<b>14,21</b>
<i>Bloc Sud-Ouest</i>	30,00			(1)	(2)
<i>Quai Pèlerins</i>	7,00			(1)	(2)
<i>Block Empalot</i>	3,30			(1)	(2)
<i>BAPR Muret-Boussens</i>	8,00			(1)	(2)
<i>Terminus Boussens</i>	14,00			(1)	(2)
<i>BAPR Colomiers-Auch</i>	15,20			(1)	(2)
<b>12.2 : La régénération du réseau régional</b>	<b>87,00</b>	<b>29,00</b>	<b>29,00</b>	<b>29,00</b>	<b>0,00</b>
<b>12.2.1 : L'axe Toulouse-La Tour de Carol</b>	<b>17,00</b>	<b>5,67</b>	<b>5,67</b>	<b>5,67</b>	
<i>Régénération entre Tarascon et Latour-de-Carol</i>	17,00	5,67	5,67	5,67	
<b>12.2.2 : L'axe Toulouse-Auch</b>	<b>30,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	
<i>Régénération entre l'Isle Jourdain et Auch</i>	30,00	10,00	10,00	10,00	
<b>12.2.3 : Les axes du Quart Nord-Est</b>	<b>40,00</b>	<b>13,33</b>	<b>13,33</b>	<b>13,33</b>	
<i>Régénération des voies entre Naucelle et Rodez</i>	20,00	6,67	6,67	6,67	
<i>Régénération des voies entre Castres et Mazamet</i>	20,00	6,67	6,67	6,67	
<b>12.3 Etudes prospectives, dont Toulouse-Narbonne</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Article 13 : Améliorer la qualité de l'accueil en gare</b>	<b>4,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>		<b>2,00</b>
<i>Aménagement des gares</i>	4,00	1,00	1,00		2,00
<b>COUT TOTAL CONTRAT DE PROJET</b>	<b>351,00</b>	<b>93,00</b>	<b>137,20</b>	<b>72,75</b>	<b>48,05</b>

(1) Participation en moyenne et sur la totalité de 15% de RFF

(2) Autres financeurs : des crédits complémentaires seront recherchés afin de réaliser, avec le concours de la SNCF, des collectivités territoriales et de l'Union européenne, certaines opérations et notamment celles touchant les gares

Service de presse Région Midi-Pyrénées : Sandrine LOCCI – Dp645/07  
 tél : 05 61 33 56 31 - 06 16-33-77-66 - fax : 05 61 33 50 16 - Courriel : [midipy.press@cr-mip.fr](mailto:midipy.press@cr-mip.fr)

Service de presse SNCF  
 Service de presse Réseau Ferré de France



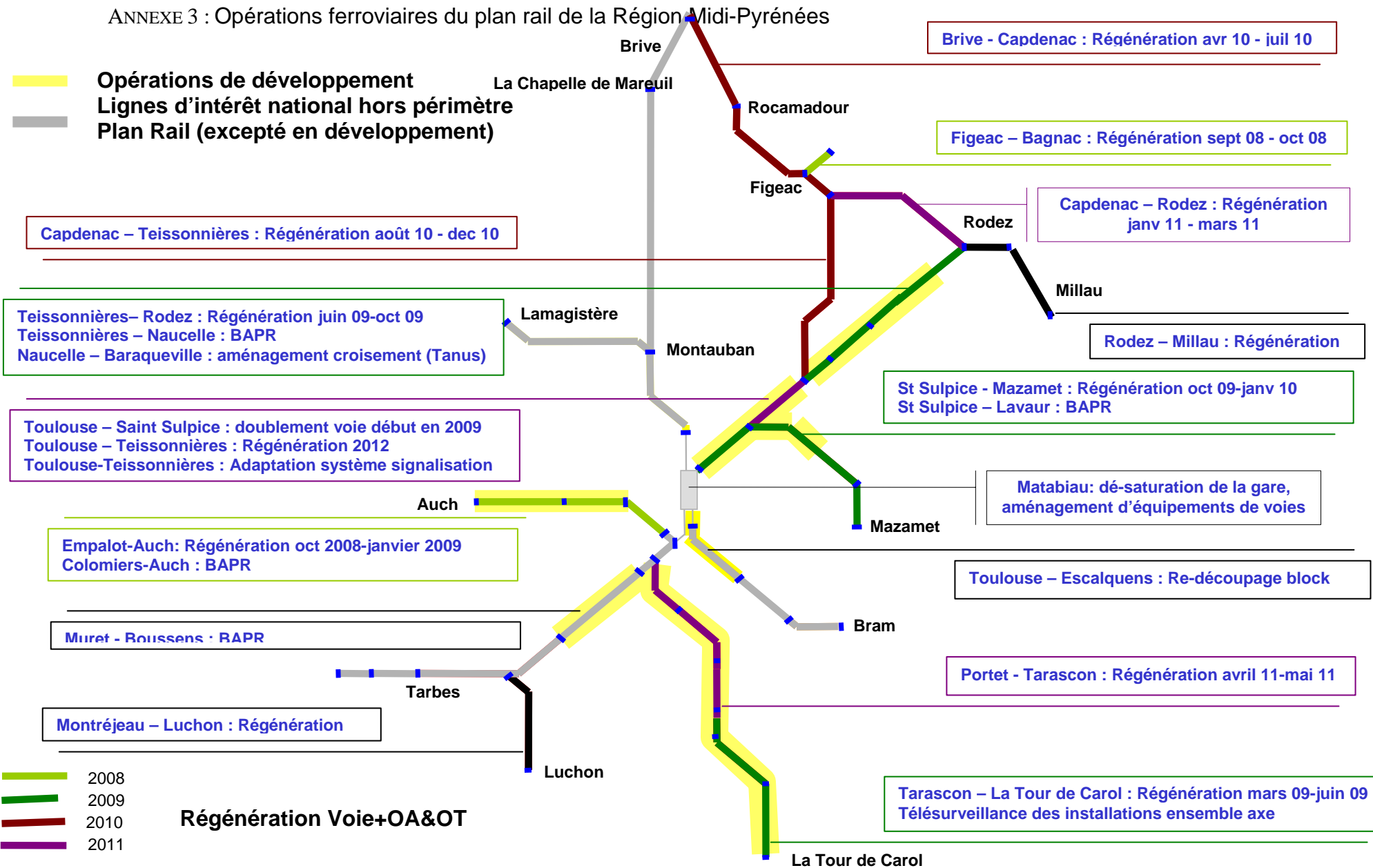
MONTANT EN M€ Courant	VOIE				OA OT	TOTAL VOIE & OA-OT
	Montant des travaux	dont montant prévu au CPER	Début	Fin		
<b>SECTION DE LIGNE</b>						
	<b>292</b>	<b>87</b>			<b>113</b>	<b>415</b>
Figeac Bagnac	9,0		01-sept.-08	30-oct.-08	7,0	16,0
Empalot - Auch	28,0	30	01-oct.-08	31-janv.-09	4,9	33,0
Tarascon - Ax-les-Thermes et Latour-de-Carol	31,3	17,0	01-mars-09	30-juin-09	15,3	46,6
Teissonnières - Rodez	30,2	20,0	15-juin-09	15-oct.-09	27,3	57,5
St Sulpice - Mazamet	38,1	20,0	01-oct.-09	31-janv.-10	5,0	43,2
Brive - Capdenac (Région de Limoges)	21,6		01-avr.-10	31-juil.-10	DONNEES MANQUANTES	21,6
Brive - Capdenac	23,3		01-avr.-10	31-juil.-10	5,6	28,9
Teissonnières - Capdenac	59,1		01-août-10	31-déc.-10	24,6	83,7
Capdenac - Rodez	23,3		01-janv.-11	31-mars-11	12,6	35,9
Portet - Tarascon	16,7		01-avr.-11	30-mai-11	3,3	20,0
Teissonnières - St Sulpice	2,2		2012		6,9	18,7
Toulouse - St Sulpice	9,6		2012			
Rodez - Séverac	<b>A DETERMINER</b>					
Séverac -Millau						
Montréjeau -Luchon						

ANNEXE 3 : DEPENSES DE RENOUELEMENT ET DE GROSSES REPARATIONS DECIDEES PAR RFF DE JUILLET 2007 A 2008

ligne	km	Section de Ligne	UIC	Lieu	Travaux	Année Réalisation	Montant en K€ aux CE 01/07
					<b>OA /OT</b>		<b>9 495</b>
668 000	129,250	Montréjeau Luchon	9AV	Mur de soutènement sur la Pique	Confortement	2007	162
668 000	127,645	Montréjeau Luchon	9AV	Mur de soutènement à Bachos	Confortement	2007	119
718 000	298,000	Capdenac-Tessonnières	8AV	Laguepie	Grosse Réparation, Etanchéité	2007	300
718 000	301,000	Capdenac-Tessonnières	8AV	Roquegude	Grosse Réparation, Etanchéité	2007	300
718 000	301,000	Brive Rodez	8AV		Grosse Réparation, Confortements localisés d'OT divers - Km 187.800 - 190,275 - 210,850 - 219,080 - 220,250- 237.753 Curages chambres d'éboullis et fossés de crête	2007	227
718 000		Capdenac-Tessonnières	8AV	9 Tunnels ci-dessous - Massification des chemisages	Régénération	2007-2008	5 871
718 000	248,347	Capdenac-Tessonnières	8AV	Roques		2007-2008	
718 000	248,568	Capdenac-Tessonnières	8AV	Clavel		2007-2008	
718 000	249,962	Capdenac-Tessonnières	8AV	Lestifol		2007-2008	
718 000	271,016	Capdenac-Tessonnières	8AV	Bascaud		2007-2008	
718 000	272,023	Capdenac-Tessonnières	8AV	Lacaze		2007-2008	
718 000	284,265	Capdenac-Tessonnières	8AV	Caylou		2007-2008	
718 000	284,743	Capdenac-Tessonnières	8AV	Long-Col		2007-2008	
718 000	293,851	Capdenac-Tessonnières	8AV	Grand-Mercieux		2007-2008	
718 000	332,637	Capdenac-Tessonnières	8AV	Granejouis		2007-2008	
718 000	383,380	St-Sulpice-Toulouse	06	Déblai tête de tunnel de Campmas	Confortement drainage de crête km 383,388 à km 383,558	2007	120
718 000	377,990	St-Sulpice-Toulouse	06	Déblai de la VALADE	Retalutage et drainage	2007	1 062
701 000	281,570	Capdenac-Rodez	8AV	Déblais de La Contie et Closevigne	Amélioration du drainage	2008	507
701 000	268,858	Capdenac-Rodez	8AV	Remblais de LESTANG 1 et 2	Protection des berges du Riou Viou par enrochements	2008	291
718 000	236,180	Capdenac-Rodez	8AV	Remblai de Londieu	Confortement par micropieux et mur de soutènement	2008	185
736 000	481,513	Capdenac-Rodez	8AV	Pra métallique Calmont	Remplacement	2008	350
					<b>VOIE</b>		<b>6 665</b>
718 000	PkDébut: 226+900 PkFin: 231+100	Brive-Capdenac			Grosse Réparation, RT partiel + Rel sur 10 km, Rel seul 24 km	2007	2 138
718 000		Brive-Capdenac		Région de Limoges	Grosse Réparation, RR RT REL	2007	2 003
718 000		Brive-Capdenac		Région de Limoges	Grosse Réparation, RR RT REL sur 19,6 km	2007	1 686
741 000	PkDébut: 339+200 PkFin: 339+830	Tessonnières-Rodez			RVNB de 120 ml, RB+RR de 500 ml, RT de 100 TBA, RB de 3 appareils de voie, relevage de 3 appareils de voie (création de 800 ml de LRS et incorporation de 6 appareils).	2007	838

ANNEXE 3 : Opérations ferroviaires du plan rail de la Région Midi-Pyrénées

**Opérations de développement**  
**Lignes d'intérêt national hors périmètre**  
**Plan Rail (excepté en développement)**



## Signature du protocole d'accord du Plan Rail de Midi-Pyrénées

Crédit Photo E. GRIMAUT



Martin MALVY, président de la Région Midi-Pyrénées, Hubert du MESNIL, président de Réseau ferré de France, Anne-Marie IDRAC, présidente de la SNCF, en présence de Jean-François CA-RENCO, préfet de région, ont signé aujourd'hui à l'Hôtel de Région le « Plan rail Midi-Pyrénées ».